Fiche produit
BMA Arts graphiques, Signalétique

SITE DE FORMATION

Lycée TANI MALANDI
de Chirongui

- ✓ **Public concerné :** Toute personne âgée de 16 à 29 ans*
- ✓ **Prérequis/niveau d'entrée :** Diplôme de niveau 3 dans le même domaine
- ✓ **Situation administrative :** CNI ou Titre de séjour autorisant le travail à Mayotte. Avoir un numéro de Sécurité Sociale
- ✓ **Modalités d'inscription et délais d'accès :** Entretien et/ou Test et/ou grille de positionnement. Inscription de mi-mai à mi-décembre.

A PROPOS DE LA FORMATION

Objectifs :

Le titulaire du BMA « Arts graphiques » est un professionnel très qualifié des métiers d'art. Il intervient, dans la réalisation de signalétiques ou de décors. Il maîtrise l'ensemble des outils de production : plotter de découpe, imprimante numérique 2D ou 3D, plastifieuse, machine numérique de gravure et de découpe, petit outillage de peinture, outils manuels. La pose et la peinture sont réalisées en atelier et/ou en extérieur.
En atelier et sur site, son activité consiste à préparer, fabriquer et installer, si nécessaire, une signalétique.

Contenu de la formation :

Blocs de compétences professionnelles

- Bloc 1 : Conduite de projet en signalétique
- Bloc 2 : Étude d'une réalisation en signalétique
- Bloc 3 : Réalisation d'une signalétique
- Bloc 4 : Arts appliqués au métier et culture artistique

Blocs de compétences générales

- Bloc 1 : : Economie-gestion
- Bloc 2 : Mathématiques, sciences physiques et chimiques
- Bloc 3 : Français, Histoire Géographie et Enseignement moral et civique
- Bloc 4 : Education physique et sportive
- Bloc 5 : Langue vivante

Méthodes pédagogiques mobilisées :

Mise en situation professionnelle en entreprise. Enseignements théoriques et pratiques des enseignements en centre de formation.

Modalités d'évaluation :

Contrôle en cours de formation et examen ponctuel
Bon à savoir : La validation d'un ou plusieurs blocs de compétences est possible à l'issue de la formation.

Durée-calendrier :

- Alternances CFA/entreprise du 09 septembre 2024 au 12 juin 2026.
- Durée totale de la formation sur 2 ans : 920 heures

Code RNCP	Date de validation	Certificateur
RNCP37946	31/08/2028	11004301500012

***Certains publics peuvent entrer en apprentissage au-delà de 29 ans** : Les apprenti.e.s préparant un diplôme ou titre supérieur à celui obtenu, les travailleurs handicapés (sans limite d'âge), les personnes ayant un projet de création ou de reprise d'entreprise et les jeunes de moins de 15 ans ayant achevé le premier cycle de l'enseignement secondaire (fin de 3e) dès lors qu'ils ont atteint l'âge de 15 ans et un jour.*

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

RÉSEAU greta CFA MAYOTTE

Intervenant.e.s :

Enseignant.e.s de l'Education Nationale ou formateurs professionnels avec une expérience significative.

Poursuites d'études et débouchés :

Voir : https://www.onisep.fr/ressources/univers-formation/Formations/Lycees/bma-arts-graphiques-option-a-signaletique

Mobilité :

Le Greta-Cfa accompagne dans leurs démarches, les apprenti.e.s qui souhaitent partir étudier ou travailler à l'étranger.

Tarif et financement :

- Coût de la formation : 9466€
- Gratuité pour l'apprenti.e
- Taxe d'apprentissage versée par les entreprises à un OPCO

Pour en savoir plus sur les droits et obligations des employeurs, des maitres d'apprentissage et des apprenti.e.s, rendez-vous sur le portail de l'Association Nationale des Apprentis de France : www.anaf.fr

Renseignements et inscriptions :

LPO TANI MALANDI de Chirongui
BP 12
97620 CHIRONGUI
✆ 0269 62 87 14
✉ ufa.lpo.chirongui @ac-mayotte.fr

Référente pédagogique et coordonnatrice de l'action :
Mme FONTE Saïlina
✆ 0639 09 37 07
✉ sailina.fonte@ac-mayotte.fr

Référente mobilité :
Mme Zainati ALI
✆ 0639 40 98 65
✉ ufa.lpo-sada@ac-mayotte.fr

Pour toute suggestion ou réclamation, veuillez-vous rendre sur notre site internet :
greta-cfa.ac-mayotte.fr

Accessibilité aux personnes en situation de handicap :

Les locaux de formation sont accessibles aux personnes à mobilité réduite.
La référente handicap étudie les modalités d'accès à la formation visée en fonction de la nature du handicap et des solutions d'aménagement de poste de travail possibles.

Référente handicap :
Mme Amidaty OUMAR
✆ 0639 28 04 65
✉ : social.gretacfamayotte@gmail.com

Résultats de la session de juin 2024 (1ère promotion) :

- **Taux de réussite à l'examen : En attente des résultats**
- **Taux de satisfaction des apprentis : En attente**
- **Taux d'insertion en milieu professionnel : En attente**
- **Taux de poursuite d'études : En attente**
- **Taux d'interruption en cours de parcours : En attente**